



REGLEMENT JOURNEE OPEN

L'utilisation de la piste et des infrastructures du circuit de glace de Flaine entraîne automatiquement l'acceptation sans réserve du présent règlement. **Le non-respect de l'une des clauses de ce règlement sera sanctionné par l'exclusion du contrevenant sans aucune indemnité compensatrice.**

PARTICIPANTS :

- ↪ Il faut être âgé de 18 ans minimum
- ↪ Il faut être titulaire du permis B
- ↪ Être en possession de l'attestation d'assurance du véhicule
-  Le casque (non fourni) et la ceinture sont obligatoires pour les pilotes et les passagers.
- ↪ Le ou les conducteur(s) inscrits et désignés lors de l'inscription ne peuvent en aucun cas céder leur accès en piste à un accompagnant non-prévu comme conducteur lors de l'inscription. Tout manquement à cette règle entraînera une exclusion immédiate.
- ↪ 1 Voiture inscrite peut comprendre 2 pilotes. Au total, 1 voiture inscrite comprend 3 personnes maximum. (2 pilotes + 1 accompagnant OU 1 pilote +2 accompagnants)

Assurance : L'assurance automobile étant **obligatoire**, chaque véhicule doit être garanti par une assurance Responsabilité Civile circulation, **y compris sur circuit**.

Il appartient à chaque pilote de vérifier auprès de l'assurance de son véhicule si elle couvre les dommages causés aux tiers résultant de la pratique du roulage à titre de loisir.

La carte verte de votre assurance n'étant pas un justificatif, il convient de demander à votre assureur de vous transmettre une attestation spécifique afin d'éviter tout problème en cas de sinistre.

Si votre assurance n'inclut pas la pratique de la conduite sur piste, vous pouvez souscrire une assurance à la journée (<https://www.assurancepiste.com>, <https://www.assurances-lestienne.com>, [mon assurance circuit](#)etc)

LES PASSAGERS

- ↪ Un seul et unique passager de plus de 16 ans est autorisé sur le siège avant droit est autorisé et il sera soumis aux mêmes règles et obligations que le pilote.
- ↪ Aucun passager ne doit prendre place à l'arrière d'un véhicule.
- ↪ L'âge minimum pour être passager est de **16 ans**

LES ACCOMPAGANTS :  les enfants de moins de 12 ans ne sont pas autorisés dans l'enceinte du circuit.

VEHICULES : tout véhicule ne correspondant pas aux critères exigés n'aura pas accès à la piste et l'inscription ne sera pas remboursable.

Les véhicules doivent être en **parfait état** : freins, pneus adaptés, suspensions, état de carrosserie convenable etc...

- ! Les RZR ne sont pas acceptés (seulement sur autorisation du directeur)
- ! **Pneumatiques** : tous les véhicules devront être équipés obligatoirement de pneumatiques de type hiver ou hiver cloutés. **Attention à titre d'exemple : HAKKA 8 et 9 et le Conti Ice Contact 2 sont strictement interdits** – Réglementation : (cloutage commercial : Arrêté du 18 juillet 1985 art 3).

Définition cloutage commercial : 6 clous/dm linéaire sur la bande de roulement, Dépassement des clous hors du pneumatique compris entre 1,5 et 1,8 mm. Pneus à tétines interdits.

- ! **Bruit** : tous les véhicules doivent être équipés de **pots d'échappement d'origine constructeur dit de série en parfait état, les lignes d'échappement même homologuées sont interdites**. L'admission d'air et le filtre à air doivent être d'origine. **Aucune négociation et remboursement ne sera possible**
- ! **Pollution** : les utilisateurs doivent veiller à ce que ni huile, ni carburant, ni liquide de refroidissement ne s'écoule dans la nature ou sur la piste. De même, ils devront déposer leurs déchets dans les containers de la déchèterie à l'entrée du circuit.

SUR LA PISTE

- Tout conducteur évoluant sur la piste doit impérativement respecter et laisser la priorité aux engins de déneigement, ceux-ci pouvant évoluer en toutes situations, à tout moment et dans les deux sens de rotation.
- Les conditions climatiques et l'entretien de la piste peuvent entraîner des retards sur les heures de réservation, les clients ne pourront contester et ne prétendre à aucun dédommagement.
- La direction peut modifier le tracé initial de la piste (longueur, largeur, virages fermés ou modifiés, tas de neige, cônes).

- Dépannage : Si un véhicule effectue une sortie de piste qui nécessite un dépannage ou remorquage, la session de roulage sera neutralisée pour cause de sécurité, par conséquent la durée de celle-ci sera écourtée

Toutes ces modifications ne peuvent pas entraîner des réductions et modifications tarifaires

- Les **refuelings** et le changement de pneus sont **interdits sur le parking de la piste.**
- Tous les roulages s'effectuent vitres fermées. Une ouverture de 5 cm maximum est autorisée.

Alcool/Stupefiants : L'introduction ainsi que la consommation d'alcool et de stupéfiants SONT INTERDITS sur tout le site sous peine d'exclusion immédiate.

o ANNULATION

- Par le participant :

Jusqu'à 30 jours avant la journée open : génération d'un avoir.

Moins de 30 jours avant la journée open : aucun avoir. Le client peut transférer son inscription à quelqu'un d'autre.

- Par le circuit de glace :

En cas d'annulation du fait du circuit de glace nous vous proposerons un report sur une autre date ou un remboursement intégral des sommes versées.



Animaux : Les animaux sont strictement interdits dans toute l'enceinte du circuit

NOM PRENOM :

Le :

Signature : précédée de la mention « lu et approuvé »

DECHARGE DE RESPONSABILITE ET RENONCIATION A TOUT RECOURS

Je soussigné,
NOM /PRENOM :

TEL :

Email :

J'accepte, en pleine connaissance de cause, de conduire ou d'être passager dans un véhicule à moteur sur le Circuit de glace de Flaine

Je déclare participer, de ma propre initiative et sous mon entière responsabilité à l'activité de pratique du sport mécanique sur le circuit de glace de Flaine

J'ai pleinement conscience du caractère dangereux de la conduite d'un véhicule à moteur sur circuit.

Je participe de ma propre initiative à ces journées sur circuit, en ayant pleinement conscience des risques que j'encours.

Je déclare également être en bonne santé, n'être sous l'effet d'aucun traitement de nature à altérer mes facultés.

Je dégage, soit comme conducteur, soit comme passager le propriétaire et/ou l'exploitant du Circuit

De glace de Flaine /ou leurs préposés et/ou leurs partenaires, ainsi que les assureurs de l'ensemble des personnes physiques et morales précitées, de toute responsabilité en cas d'accident, de vol, de dommage matériel ou corporel que je pourrais subir ou qui pourraient affecter les biens m'appartenant.

Je renonce par ailleurs pour moi-même, mes ayants-droits, et toute personne physique ou morale qui serait subrogée dans mes droits, à tous recours et action, de quelque nature qu'ils soient, contre le propriétaire et/ou l'exploitant du circuit et/ou leurs préposés, ainsi que les assureurs de l'ensemble de ces personnes physiques ou morales.

Je déclare également avoir pris connaissance des règlements qui régissent la sécurité et m'engage à les respecter sans réserve, en particulier

En cas de dégradations provoquées aux infrastructures du circuit, j'en assumerai les frais financiers correspondants. La responsabilité civile vis-à-vis des tiers est garantie par les propriétaires de véhicule eux-mêmes.

Je déclare également avoir pris connaissance des règlements qui régissent la sécurité et m'engage à les respecter sans réserve, en particulier :

- Accepte le port du casque et des ceintures, ainsi que tout équipement complémentaire visant à renforcer ma sécurité.
- Reconnaît être seul responsable de son véhicule et s'engage à ne pas prêter son véhicule à un autre conducteur sans que celui-ci n'ait signé un document identique.
- Déclare prendre d'éventuels passagers à leurs risques et périls et sous son entière responsabilité.

J'ai pris connaissance de l'intégralité de ce document. Je comprends que ce document est une décharge de responsabilité et une renonciation à tous recours.

Fait à

Le.....

Signature : précédée de la mention « lu et approuvé »